

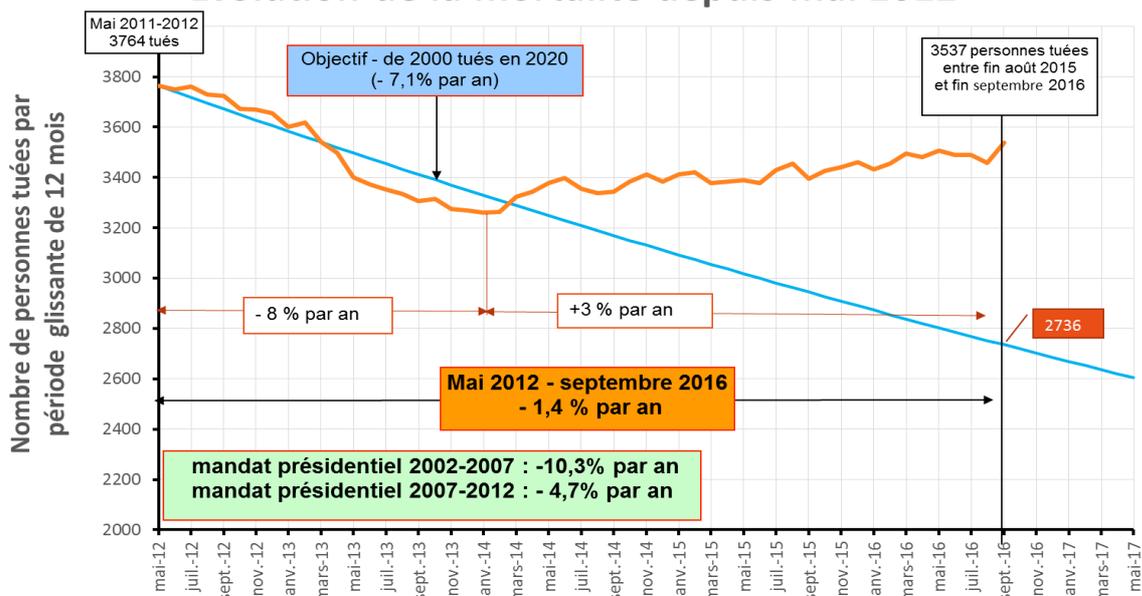
LIGUE CONTRE LA VIOLENCE ROUTIERE

Analyse de la mortalité routière de septembre 2016

Septembre	Dans le mois		Pendant les 12 derniers mois	
	Mortalité	Variation en %	Mortalité	Variation en %
sept-16	335	-30,4	3 537	4,2
sept-15	257	-17,3	3 428	2,5
sept-14	317	1,6	3 344	1,3
sept-13	312	-6,6	3 302	-11,2
sept-12	341	-3,7	3 718	-7
sept-11	347	-2,8	3 994	-1,7
sept-10	357	-7	4 065	-6

Très forte hausse	> + 30%
Forte hausse	+ 30 % >x% > +15%
Hausse importante	15 % > x% > 5%
Variation dans la marge d'erreur	-5% < x% < + 5 %
Baisse importante	-5% < x% < - 15 %
Forte baisse	-30% <x% < - 15 %
Très forte baisse	x% < -30%

Evolution de la mortalité depuis mai 2012



Ave

c une hausse de +30,4 %, septembre 2016 est la troisième plus forte hausse enregistrée depuis 2002 (+31,7 % en juin 2009 et +30,5 % en mars 2014). Certes, comme le souligne le communiqué de presse du ministère de l'Intérieur « *cette hausse de la mortalité routière est à mettre en regard de la comparaison statistique avec un mois de septembre 2015 exceptionnel qui avait connu une baisse très forte du nombre de personnes tuées sur les routes, en partie en raison de conditions météorologiques très défavorables, marquées par de fortes pluies et inondations* ». Pour autant, le communiqué se garde bien de comparer les mois de septembre 2016 et 2015 à celui de 2014, soit respectivement -17,3 % et + 5,7 %. Du point de vue météorologique et calendaire¹, septembre 2014 et 2016 ont été assez similaires.

¹ Pour mémoire, la comparaison du mois avec le mois de l'année précédente peut varier de + ou - 10 % en fonction des conditions météorologiques; l'effet calendaire (nombre de week-end et dates des vacances scolaires) intervenant à hauteur de + ou - 6% et + 9%.

Seule l'évolution calculée sur les douze derniers mois a du sens : la mortalité s'élève à 3 537 personnes tuées. Il faut remonter à mars 2013 pour avoir un bilan équivalent. Au rythme de l'augmentation de 3% enregistrée depuis janvier 2014, l'objectif de moins 2 000 personnes tuées ne sera pas atteint et nous nous acheminons vers un désastre de plus de 4 000 personnes tuées !

Même si la Sécurité routière annonce « *sa détermination à mettre en œuvre l'ensemble des mesures décidées en 2015, notamment celles prises par le Comité interministériel de la sécurité routière* », il aura fallu deux ans au gouvernement pour réagir face à l'inversion de la courbe de la mortalité apparue en janvier 2014 et proposer des mesures qui ne sont pas encore opérationnelles et n'auront que peu d'effet à court terme.

Cet abandon de la politique de sécurité routière a engendré un relâchement dans les comportements des conducteurs, une désaffection pour la réalisation d'aménagements d'infrastructure, un retard pour la mise en place d'éthylotest anti-démarrage et un arrêt des progrès technologiques comme le LAVIA et la boîte noire.